

Récépissé, Matricule, R.I.O,
 UNITE SGP POLICE F.O.
 n'a JAMAIS signé
 et n'a jamais cautionné !



15 juin 2014

ORGANISATIONS SYNDICALES	RÉSULTATS DU VOTE
UNITÉ SGP POLICE FORCE OUVRIÈRE	7 CONTRE
SNIPAT FORCE OUVRIÈRE	2 CONTRE
SCSI (Officiers)	1 CONTRE
SCPN (Commissaires)	1 CONTRE
Alliance CFE-CGC	4 CONTRE
Synergie CFE-CGC	1 CONTRE
SNAPATSI CFE-CGC	1 CONTRE
UNSA POLICE	1 CONTRE

EXTRAITS DU PROTOCOLE
Récupérer du POTENTIEL !
Redéfinir et Redistribuer les fonctionnalités...
 Moderniser la gestion des ressources humaines dans l'intérêt du service public...

Ce qui a vraiment été signé, c'est ce que
 EUX ont signé, et que l'on paye CASH
 aujourd'hui !

PROTOCOLE 2008

Le protocole d'accord sur la réforme des corps et carrières de la police nationale du 17 juin 2004 (ci-après dénommé « le protocole »), destiné à renforcer l'efficacité opérationnelle de la police nationale, a prévu un certain nombre de dispositions pour :

- rendre plus efficace l'organisation hiérarchique en redéfinissant et en redistribuant les fonctionnalités ;
- renforcer les compétences et l'encadrement au quotidien ;
- mieux motiver, en reconnaissant les professionalismismes, les mérites et en redonnant des perspectives de carrière ;
- récupérer du potentiel par une gestion du temps de travail plus rigoureuse ;
- moderniser la gestion des ressources humaines dans l'intérêt du service public et des personnels.

ILS FOCALISENT SUR DES MENSONGES POUR DETOURNER LEUR REALITE

D'ailleurs, TOUS les syndicats ont voté
 «CONTRE», TOUS, même les Commissaires !

**Par contre, la SUPPRESSION
 d'EFFECTIFS dans la POLICE,
 OUI,
 ALLIANCE a signé
 ILS ETAIENT LES SEULS
 ILS LE REVENDIQUAIENT !**

Police-syndicat-Intérieur-social

**"Mini-Grenelle" de la police :
 Alliance, seul signataire de l'accord**

PARIS, 13 oct 2008 (AFP) - Le syndicat Alliance a signé seul le protocole d'accord issu du récent "mini-grenelle" consacré au pouvoir d'achat des policiers que le ministère de l'Intérieur avait proposé aux trois organisations syndicales du corps des gradés et gardiens, a-t-on appris mardi au ministère.

Les deux autres organisations, l'UNSA-Police et le Syndicat général de la police (SGP-FO), ont refusé de signer.

Michèle Alliot-Marie "a regretté" le refus des deux organisations non signataires, a-t-on dit Place Beauvau où l'on affirme que "l'esprit de dialogue (y) a toujours soufflé".

Les discussions "vont se poursuivre avec Alliance pour aller au-delà", a-t-on ajouté de même source, puisque le protocole prévoit que la revalorisation du régime indemnitaire est "en lien avec des discussions sur une révision de l'organisation du travail".

Dans un communiqué, l'UNSA-Police "regrette la tentative de passage en force du ministère" et dénonce "l'insuffisance" des propositions ministérielles.

Pour sa part, SGP-FO indique que si la somme de 200 millions d'euros "est loin d'être négligeable, elle est financée grâce aux suppressions d'effectifs dans la police".



Sic/lis/sh

